

## Fiche d'inscription Saison 2023-2024 COURS YOGA ADULTE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

E-mail: .....

**Calendrier des cours** : Début des cours : le 6 septembre 2022 - Fin des cours : le 30 juin 2023

Pas de cours aux périodes suivantes : #28/09 #la deuxième semaine des vacances scolaires, #les vacances de Noël ,#01/05 ,#8/05, # 9/05.

**Lieu des cours** : 24 avenue de St Médard - 33700 Mérignac

**Tarifs** : 430€/an. Réduction de 10% pour une autre personne du foyer. Réduction de 10% sur un deuxième abonnement. Si abonnement en cours d'année, calcul du tarif au prorata des séances restantes.

● Je souscris un abonnement annuel (*cocher le créneau choisi*) :

YOGA RESTAURATIF                      o jeudi 18h30- 19h45

YOGA DOUX                                o jeudi 10h30-11h45

HATHA YOGA                              o mercredi 20h-21h15

o jeudi 12h15-13h30

o jeudi 18h30- 20h

Montant à payer : 430 €

Paiement par chèque en 1 ou 3 mensualités égales :

chèque N°1 : 144 €, chèque N°2 : 144 €, chèque N°3 : 142 € (encaissé le 15 septembre 2023, le 05 décembre 2023 et le 05 mars 2024).

● Attestations > *Cocher les cases dans l'affirmative.*

o J'atteste que je ne présente aucune contre-indication à la pratique du yoga.

o J'atteste que je suis couvert.e par une assurance Responsabilité Civile.

O Je déclare avoir lu et accepter le règlement intérieur de la salle de pratique (en annexe).

o J'accepte la prise de photos ou de vidéos lors des cours pour utilisation sur les réseaux sociaux et sur le site Internet d'Harmoniz Bordeaux.

Date :

Prénom et nom :

Signature :

Annexe : **REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE HARMONIZ**

**Introduction :**

- Le règlement a pour objectif de préciser les règles de fonctionnement du centre Harmoniz dont l'objet est de proposer des techniques psycho-corporelles de gestion du stress et bien-être : cours collectifs et individuels (yoga, do-in, qi gong, méditation de pleine conscience), soins (shiatsu) et formations. Il est révisé chaque année.
- Les enseignantes se réservent le droit de résilier un forfait, de refuser une inscription, un accès ou un achat de cours dans le cas où le participant ne respecterait pas une disposition quelconque du règlement intérieur.

**Inscription aux cours collectifs :**

- Chaque élève, le pratiquant remplit un formulaire d'inscription daté et signé où il reconnaît avoir lu et accepté le règlement intérieur.
- Chaque élève choisit ses créneaux horaires hebdomadaires pour l'année. Exceptionnellement, en cas d'absence, il peut participer à un autre créneau après s'être assuré que le groupe n'excède pas 8 personnes.
- Afin de découvrir l'activité, il est possible de réaliser une séance de découverte, sur réservation et dans la limite des places disponibles.
- La période d'activité est de septembre à fin juin. Chaque enseignante propose son agenda de cours avec les congés et les jours fériés.
- Une séance peut être annulée en cas d'absence du professeur ou en cas de force majeure (intempéries, indisponibilité des salles...). Dans la mesure du possible, la séance sera reportée.
- En cas de fermeture forcée (confinement, Covid), les cours de Yoga seront donnés en Visio pour assurer la continuité, mais ne feront l'objet d'aucun remboursement.
- Les élèves seront prévenus de toute information par messagerie.

**Règles de convivialité :**

- Il est recommandé d'arriver 5 à 10 minutes avant le début des séances afin de s'installer, de se préparer intérieurement à sa pratique. Les chaussures, vêtements et sacs sont déposés dès l'entrée dans la salle.
- Toute séance commence à l'heure, en cas de retard, être discret.
- Une séance de pratique est un moment privilégié avec vous-même mais aussi avec les autres. Le silence est demandé pendant toute la durée du cours. Merci d'éteindre vos portables. Les participant.e.s se doivent de respecter les lieux mis à leur disposition.
- Il est interdit de fumer dans la salle.

**Matériel :**

- Chaque participant.e doit apporter son propre matériel (tapis a minima). Une tenue confortable et adaptée à la pratique est nécessaire.
- La salle est équipée de matériel pour certaines pratiques si besoin. Celui-ci doit être nettoyé et rangé après chaque utilisation à son emplacement initial.

**Tarifs :**

- Pour participer aux séances de yoga, chaque participant doit s'acquitter lors de son inscription d'un forfait annuel (chèques ou espèces).
- Le montant est fixé par chaque enseignante.
- Fractionnement et facilités de paiement possibles.
- Il est possible de s'inscrire en cours d'année, le tarif est au prorata du temps restant.
- Les cours non pris ne feront l'objet d'aucun remboursement mais pourront être rattrapés sur la période de l'abonnement dans la limite des places disponibles.

**Responsabilité :**

- Les responsables de la salle ne sont pas responsables des pertes ou vols d'effets personnels.
- Chaque participant.e déclare être couvert par une assurance responsabilité civile.
- Elle n'autorise aucun membre adhérent(e) à utiliser les adresses courriel des autres adhérent(e)s.
- En cas d'accident dont il serait témoin, chaque participant.e s'engage à alerter immédiatement les secours. (18 POMPIERS ,15 LE SAMU)